

MISE A JOUR N°11
2025

VAULX-EN-VELIN

ANNEXE

C.4.3.1 – Périmètres reportés



C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Vaulx en Velin

1 Périmètres de secteurs sauvegardés

- Néant

2 Périmètres de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.)

- N°3 : ZAC de la « Grappinière » créée le 10.10.2006
modifiée le 09.02.2009
- N°4 : ZAC de l' « Hôtel de Ville » créée le 09.03.2009
- N°6 : ZAC « Mas du Taureau » créée le 13.01.2014
modifiée le 15.12.2017

3 Périmètres de programmes d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

- P.A.E. « Carré de Soie - Secteur Tase » créé le 12.12.2006
modifié le 21.01.2008
modifié le 10.12.2012

4 Périmètres de prise en considération de projets

- N° 1 - Périmètre de prise en considération de la mise à l'étude du projet de la ligne de tramway T9 Vaulx en Velin La Soie / Charpenne, instauré par délibération du bureau exécutif du comité syndical du Sytral du 11.10.2021.

5 Périmètres de prise en considération de projets

- Néant

6 Périmètres de droit de préemption urbain (D.P.U.) renforcé

Par délibération de la Communauté urbaine de Lyon du 3 avril 1995 exécutoire le 2 juin 1995, le droit de préemption urbain renforcé est institué :

- **Groupe immobilier "La Triade" (cadastré sous les n°284-306-357 de la section BE) situé :**
 - 22-26 avenue Georges Dimitrov
- **Groupe immobilier "Les jardins du Grand Vire" (cadastré sous les n°129-131-132 de la section BD et 283 de la section BE) situé :**
 - 28-32 avenue Georges Dimitrov
- **Groupe immobilier "Les Terrasses de l'Ile" (cadastré sous le n°108 de la section BD) situé :**
 - 1-3 chemin Tony Garnier
- **Groupe immobilier "groupe IC" (cadastré sous les n°12 et 13 de la section AV) situé :**
 - 69-85 avenue du 8 mai 1945
- **Groupe immobilier (cadastré sous le n°9 de la section AV) situé :**
 - 83 avenue du 8 mai 1945

C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Vaulx en Velin

- **Groupe immobilier "groupe IA" (cadastré sous le n°7 de la section AV) situé :**
 - 85 avenue du 8 mai 1945
- **Groupe immobilier "Résidence Les Goëlands" (cadastré sous le n°255 de la section AX) situé :**
 - 1-6 chemin des Plates
- **Groupe immobilier "Résidence l'Albatros" (cadastré sous les n°205 et 207 de la section AX) situé :**
 - 9-11 chemin des Plates
- **Groupe immobilier "6b à 13 chemin des Plates" (cadastré sous le n°266 de la section AX) situé :**
 - 12-14 chemin des Plates
- **Groupe immobilier "Les 3 Mats" (cadastré sous le n°202 de la section AX) situé :**
 - 5-7 chemin de la Godille
- **Groupe immobilier "Les Mouettes" (cadastré sous le n°201 de la section AX) situé :**
 - 9-12 chemin de la Godille
- **Groupe immobilier (cadastré sous le n° 241 de la section AX) situé :**
 - 5 chemin du Tabagnon
- **Groupe immobilier "Résidence les Cervelières" (cadastré sous les n°151-307 de la section AX) situé :**
 - 1-4 chemin de la Godille et chemin des Joutes
- **Groupe immobilier "le Belledonne I" (cadastré sous le n°212 de la section AX) situé :**
 - 1-3 chemin des Rames
- **Groupe immobilier "le Belledonne 2" (cadastré sous les n°211-213 de la section AX) situé :**
 - 4-7 chemin des Rames
- **Groupe immobilier (cadastré sous le n°122 de la section AX) situé :**
 - 11-13 chemin des Barques
- **Groupe immobilier "le Covivaulx" (cadastré sous le n°242 de la section AV) situé :**
 - 1 à 9 chemin des Barques
- **Groupe immobilier "Nouvelle Coopérative" (cadastré sous le n° 249 de la section AV) situé :**
 - 1b à 8 chemin du Bac
- **Groupe immobilier "Soleil Levant" (cadastré sous le n°115 de la section AV) situé :**
 - 1-3 chemin du Tabagnon

Par délibération de la Communauté urbaine de Lyon du 10 septembre 2012, le droit de préemption urbain renforcé est institué sur :

- **Secteur Bohlen-Garibaldi, délimité par les axes suivants :**
 - au nord : les avenues de Bohlen et Garibaldi,
 - à l'ouest : le centre commercial Carré de Soie,
 - au sud : la rue Jacquard et l'emprise du tramway T3,
 - à l'est : l'avenue Franklin Roosevelt

C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Vaulx en Velin

- **Secteur Tase-Salengro, délimité par les axes suivants :**
 - au nord : l'emprise du tramway T3,
 - à l'ouest : la rue de la Poudrette,
 - au sud : le fonds des parcelles cadastrées côté pair de la rue Maxime Teyssier (et les parcelles situées 28-44 rue Alfred de Musset), les parcelles BR 421 à 423 et BR 456 au sud avec un décrochement pour intégrer l'îlot constitué par la rue Joseph Blein, côté nord, est et sud, et les parcelles BR 367, BR 368 et BR 84 au sud de la rue Joseph Blein,
 - à l'est : l'avenue Roger Salengro avec un décrochement à la pointe sud est pour intégrer l'îlot constitué des parcelles cadastrées BP 256, BP 384 à 387 ;
- **Secteur Genas-Chénier, délimité par les axes suivants :**
 - au nord : la rue Gimenez,
 - à l'ouest : les tènements au droit des parcelles BS 237 et BS 290 (jusqu'à la route de Genas), avec un décrochement pour intégrer les parcelles cadastrées BS 9 à BS 16 et BS 99 côté impair de la route de Genas,
 - au sud : la route de Genas,
 - à l'est : la rue Chénier.

7 Périmètres de zones de préemption dans les espaces naturels sensibles (E.N.S.)

1- Néant

8 Projets urbains partenariaux (P.U.P.)

- N°1 – Gimenez
- N°2 – Opération Karré
- N°3 – Secteur Catupolan

9 N°2 – Opération Karré Protections des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (P.E.N.A.P.)

- Secteur « Plaine de l'Est lyonnais », approuvé par délibération du Conseil général du Rhône en date du 14 février 2014, renommé secteur « Les Plaines de l'Est Lyonnais » approuvé par délibération du Conseil de la Métropole de Lyon en date du 11 mars 2024.

10 Périmètres de développement prioritaire - Réseaux de chaleur urbains

- Réseau Centre Métropole pour le quartier Carré de Soie, classé par délibération du Conseil de la Métropole de Lyon en date du 26 juin 2023
- Réseau Grande île, hors quartier Carré de Soie, classé par délibération du Conseil de la Métropole de Lyon en date du 26 juin 2023

C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Vaulx en Velin

11 Secteurs d'Information sur les Sols (S.I.S.)

Site	Date arrêté préfectoral	Identifiant	Adresse	Références cadastrales
Ancien site FERINOX	24/06/2022	SSP00061680101	2 rue Jacquard	BO 149 et 150
ARCELOR MITTAL SOLUSTIL	24/06/2022	SSP00058640101	7 impasse Louis Saillant	BI 92, 100, 101, 102 et 103
TASE	20/02/2024	SSP40727950101	11 avenue Bataillon Carmagnole Liberté	BN 64 et BR 598
Métropole – Boulevard Urbain Est (BUE)	20/02/2024	SSP41494110101	Boulevard des Droits de l'Homme	BL 152

12 Périmètres des biens inscrits au patrimoine mondial (UNESCO)

- Néant

13 Périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité soumis au droit de préemption commercial et artisanal

- Délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2008